



Mairie de Remouillé
1 rue de l'Hôtel de Ville
44140 Remouillé

2026-69-AT

**ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE POUR DES TRAVAUX
DE RÉALISATION DE BRANCHEMENT POUR LE COMPTE D'ENEDIS – LA
PIERRE BLANCHE**

La Mairie de Remouillé,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,
VU le code de la route et notamment les articles L 411.8, R 411.25 à R 417.28,
VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
VU la demande formulée par la société SPIE Citynetwork le Bignon,

CONSIDÉRANT la réalisation de travaux de réalisation d'un branchement pour le compte d'ENEDIS, au lieu-dit la Pierre Blanche.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du 27 juillet 2026 au 17 août 2026, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter les travaux énoncés dans sa demande : travaux de réalisation d'un branchement pour le compte d'ENEDIS, au lieu-dit la Pierre Blanche.

ARTICLE 2 : Prescriptions techniques particulières :

Le pétitionnaire ou l'entreprise missionnée sont informés qu'ils doivent se renseigner pour connaître l'existence d'ouvrages à proximité de leur projet. La réalisation de tranchées, d'implantation de porteurs et chambres feront l'objet du respect des préconisations propres à ces travaux (distances, profondeurs, grillage avertisseurs, remise en état à l'identique, etc.)

ARTICLE 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – 8^{ème} partie « signalisation temporaire ». La fourniture et la pose de la signalisation seront assurées par l'entreprise SPIE Citynetwork le Bignon.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du rétrécissement ainsi que dans la commune de Remouillé.

ARTICLE 6 : La Directrice Générale des Services et Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Aigrefeuille Sur Maine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le vendredi 10 juillet 2026

Le Maire,
Jérôme LETOURNEAU



2026-69-AF

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5 Gestionnaires des réseaux routiers	803568977  N° 14023*01
---	--	--

Le demandeur			
Particulier ☐	service public ☐	maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐	entreprise ☒
Nom : <u>HERSENT</u> Prénom : <u>Axel</u> Dénomination : <u>SPIE Citynetwork Le bignon</u> Représenté par : Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : <u>TSA 70011</u> Chez Sogelink Code postal <u>69134</u> Localité : <u>DARDILLY CEDEX</u> Pays : <u>France</u> Téléphone <u>0240781647</u> Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : <u>spie-cn-le-bignon-d@demat.sogelink.fr</u> ..			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom : Prénom : Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Code postal Localité : Pays : Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel :			

Localisation du site concerné par la demande	
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n° Hors agglomération ☒ En agglomération ☐	
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐	
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : <u>la Dabinière</u> Code postal <u>44140</u> Localité : <u>REMOUILLE</u> Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :	

Nature et date des travaux			
Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾ N° de chantier délivré par la Collectivité :			
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	 mètres	 mètres	 mètres
Dépôt ou Stationnement ☐ ⁽²⁾	Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾	Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾	Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾
Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐ Autres ☐ Date prévue de début d'application <u>27/07/2026</u> Durée d'application (en jours calendaires) : <u>21</u> Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.			

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

⁽³⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾		
Demande initiale ☒	Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :	
Nature du dépôt ou stationnement	Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐ Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐ Autres (à préciser) ☐ :	
	Saillie ou surplomb ⁽²⁾	
	Largeur : de la voie mètres des trottoirs mètres de la saillie mètres Hauteur sous saillie mètres	
Aménagement d'accès ⁽²⁾		
Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau : Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement mètres		
Ouvrages divers ⁽¹⁾		
Travaux sur ouvrages existants ☒ Installation nouvelle ☐ Réseaux aériens ou souterrains ou branchement : Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐ Eaux usées ☐ EDF ☒ Autres (à préciser) ☒ : Réalisation de tranchées prévue..... Sous voirie Tranchée longitudinale mètres Tranchée transversale mètres Fonçage mètres Sous accotement ou trottoirs mètres mètres mètres Aménagement de surface ou équipements : Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐ Autres (à préciser) ☐ :		
Pièces jointes à la demande		
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux. 1 - Pour toute demande Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 ^{ème} ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000 ^{ème} ☐ ⁽³⁾ Photos ☐ 2 - Pièces complémentaires par nature de demande 2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50 ^{ème} ☐ 2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 ^{ème} ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 ^{ème} ☐ Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 ^{ème} ☐ 2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500 ^{ème} ☐		
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒ Fait à : DARDILLY CEDEX Le : 3 0 0 6 2 0 2 6 Nom : HERSENT Prénom : Axel Qualité :		



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.39038231,47.02630204 -1.39088656,47.02594368 -1.39001216,47.02509896
-1.38989951,47.02478813 -1.38933624,47.02491978 -1.3889661,47.02570233 -1.39038231,47.02630204</gml:coordinates></gml:LinearRing><
/gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(47.026302 -1.390382); (47.025944 -1.390887); (47.025099 -1.390012); (47.024788 -1.389900); (47.024920 -1.389336); (47.025702 -1.388966);
(47.026302 -1.390382);
```